

RECRUTEMENT d'UN ATTACHE TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

2022-2023

U.F.R., Ecole ou Institut : UFR Sciences	
Laboratoire : U.R. 4651 Aliments Bioprocédés Toxicologie Environnements (ABTE)	
Section CNU :	64/65
Poste :	ATER64
Quotité de travail : (50% ou 100%)	50% temps plein 6 mois
Date recrutement demandée :	1^{er} février 2023
Contacts - renseignements enseignement	cecile.muller@unicaen.fr / nathalie.desmasures@unicaen.fr
- renseignements recherche	nathalie.desmasures@unicaen.fr

I. PROFIL ENSEIGNEMENT :

Le service sera effectué dans les formations du département Biologie et Sciences de la Terre au sein de l'UFR des Sciences, dans des unités d'enseignements notamment relatives à la microbiologie, microbiologie alimentaire, aux risques microbiens, principalement sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Ainsi, de solides connaissances dans ces domaines sont requises. Le candidat prendra principalement part aux enseignements des licences « Sciences pour la Santé » et « Sciences de la Vie » et en Master 1 Microbiologie et Master Nutrition et Sciences des Aliments (NSA). En Master 1 NSA il/elle aura en charge l'accompagnement des étudiants dans leur réalisation de stage. En Master 2 NSA, une participation à l'évaluation projets tutorés est attendue.

II. PROFIL RECHERCHE :

Le (la) candidat(e) prendra part aux travaux de recherche de l'unité de recherche UR 4651 Aliments Bioprocédés Toxicologie Environnements (ABTE). Plus spécifiquement, dans le cadre de la thématique transversale « Ressources au service de l'aliment, de l'environnement et de la santé », il/elle devra s'intégrer au sein de l'équipe Matrices Alimentaires et Microbiotes (MALIM) et contribuer au développement de connaissances sur les communautés microbiennes d'intérêt alimentaire. Des compétences très fortes en microbiologie sont donc attendues. Une expérience en microbiologie des matrices alimentaires serait un atout.

CAMPAGNE 2022 DE RECRUTEMENT DES ATER

Procédure à suivre pour déposer une candidature

> Il est vivement conseillé de ne pas attendre le dernier jour pour présenter sa candidature, aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la fermeture de campagne. Aucun dossier papier ne sera accepté.

ATTENTION, LA CANDIDATURE S'EFFECTUE EN 2 ETAPES OBLIGATOIRES :

1/ UNE DECLARATION DE CANDIDATURE SUR ALTAIR (jusqu'à 16h00)

Les candidatures se font via [l'application ministérielle GALAXIE](#), dans le module ALTAIR. Seules les candidatures saisies dans l'application seront prises en compte. Voir le [Décret 88-654 du 7 mai 1988](#) relatif au recrutement des ATER.

2/ CONFIRMATION DE CANDIDATURE : DEPOT DU DOSSIER ELECTRONIQUE (jusqu'à 16h00)

Les candidats déposent leur dossier (composé de **la fiche** de candidature ALTAIR + pièces justificatives) au format PDF (un seul fichier) par voie électronique à l'adresse suivante :

recrutement-ater@unicaen.fr

Aide à la production de documents au format PDF

Pour cela, il existe deux solutions :

- Numériser toutes les pièces en une seule fois pour obtenir un unique fichier PDF ;
- Fusionner plusieurs fichiers PDF en un seul document (exemple de [logiciel gratuit](#) : *PDF Split and Merge Basic*)

Afin de faciliter le traitement de votre dossier, il est recommandé de libeller votre fichier PDF de la façon suivante :

NOM_PRENOM_N° DE POSTE ATER_SECTION CNU

Exemple : DUPONT_PIERRE_1357_18.PDF

Attention :

Si vous postulez sur plusieurs emplois d'une même section, vous ne déposerez qu'un seul dossier comprenant les pièces requises, accompagnées **des fiches d'inscription Altair pour chaque poste et en libellant en conséquence votre fichier PDF. **Ne dupliquez pas votre dossier plusieurs fois si vous postulez dans la même section CNU même si les profils sont différents.****

(Ex : DUPONT_PIERRE_1357_1358_1359_16.PDF)

- Tout dossier incomplet doit être redéposé intégralement, seul le dernier dossier déposé est pris en compte.
- Indiquer en objet du courriel le numéro du poste souhaité (ex : ATER1357 SECTION 16).
- Toute candidature envoyée par courriel avec une multitude de pièces et ne respectant pas les conditions énoncées ci-dessus sera rejetée. Aucune candidature transmise par la poste ne sera prise en compte, même en envoi recommandé.

CONSEILS AUX CANDIDATS

- > Le candidat doit veiller à envoyer un dossier complet avec des annexes signées.
- > En l'absence de l'une des étapes (inscription sur Altaïr et dépôt du dossier par voie électronique), la candidature ne sera pas prise en compte et sera jugée irrecevable.
- > Tout document en langue étrangère doit être traduit en français.
- > Toute pièce d'identité doit être en cours de validité.

Liste des pièces justificatives à fournir

- **Dans tous les cas, fournir la fiche de candidature enregistrée sur ALTAIR**
- **Pour les candidats ressortissants de pays hors EEE, joindre impérativement le titre séjour en cours de validité (au moment de la candidature) si vous résidez déjà sur le territoire national français.**

- **Selon votre situation :**

- > **Fonctionnaire, titulaire ou stagiaire, de catégorie A (article 2-1)**

- 1 CV, pièce d'identité, pièce attestant l'appartenance à un corps de catégorie A de la Fonction Publique, demande de détachement ou de congé sans traitement (annexe C à compléter), attestation du directeur de thèse (annexe A à compléter) ou engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (annexe B à compléter)

- Pour obtenir leur détachement dans l'enseignement supérieur, les fonctionnaires de catégorie A doivent faire connaître aux services académiques leur candidature aux fonctions d'ATER et doivent avoir demandé des zones de remplacement lors de la phase intra-académique du mouvement du second degré.**

- > **Doctorant contractuel titulaire d'un doctorat et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (articles 2-2 et 2-4)**

- 1 CV, pièce d'identité, copie du contrat de Doctorant contractuel, copie du diplôme, attestation d'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (annexe B à compléter)

- > **Doctorant contractuel n'ayant pas achevé son doctorat qui demande à être autorisé à présenter sa candidature sur proposition de son directeur de thèse (articles 2-4 ; 6 ; 12-1)**

- 1 CV, pièce d'identité, copie du contrat de Doctorant contractuel, attestation du directeur de thèse précisant que celle-ci pourra être soutenue dans un délai d'un an (annexe A à compléter)

- > **Etudiant en cours de doctorat (article 2-5)**

- 1 CV, pièce d'identité, copie de la carte d'étudiant, attestation du directeur de thèse (annexe A à compléter)

- > **Titulaire d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger les recherches (article 2-6)**

- 1 CV, pièce d'identité, copie du diplôme, attestation d'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (annexe B à compléter)

- **Enseignant ou chercheur de nationalité étrangère (article 2-3)**

- 1 CV, pièce d'identité, copie du diplôme (doctorat ou titre ou diplôme d'un niveau équivalent, pièce attestant de la qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche)

Pour tout problème relatif à votre candidature : drh.recrutement.enseignants@unicaen.fr

ANNEXE A

ATTESTATION DU DIRECTEUR DE THESE

A remplir par les candidats inscrits en vue de la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches.

Je soussigné(e), Mme – M.*

Directrice – Directeur* de thèse de Mme – M.*

certifie son inscription à la préparation d'un doctorat / d'une habilitation à diriger des recherches (*) pour l'année universitaire 2022-2023,

atteste que celle-ci pourra être soutenue dans un délai d'un an à compter du 1^{er} septembre 2022

(Ce point ne concerne pas les fonctionnaires de catégorie A)

Fait à :

Le :

Signature du directeur de thèse :
l'établissement :

Cachet de

(*) Rayer la mention inutile

ANNEXE B

ENGAGEMENT A SE PRESENTER A UN CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

A remplir par les candidats titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, ou d'un titre ou diplôme équivalent.

Je soussigné(e) -----

m'engage à me présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur au cours de l'année universitaire 2022 -2023, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 88-654 du 7 mai 1988 modifié.

Fait à :

Le :

Signature du candidat :

ANNEXE C

DEMANDE DE DÉTACHEMENT ou DE CONGÉ SANS TRAITEMENT

Cette annexe ne concerne que les fonctionnaires de catégorie A de la fonction publique.

NOM :

PRENOM :

GRADE :

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION A LA RENTREE 2021 (Préciser l'académie) :

.....

.....

.....

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder :

à mon détachement au titre de l'année universitaire 2022 - 2023, afin d'exercer les fonctions d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Université de Caen Normandie.

à ma mise en congé sans traitement au titre de l'année universitaire 2022 - 2023, afin d'exercer les fonctions d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche à l'Université de Caen Normandie.

Fait à :

Le :

Signature du candidat :

ANNEXE D
ATTESTATION SUR L'HONNEUR
ANCIENNETÉ EN QUALITÉ D'ATER

A remplir par tous les candidats

Je soussigné(e).....
.....

Atteste n'avoir jamais bénéficié de contrat d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Atteste avoir été A.T.E.R. :

Année universitaire	Etablissement	Durée du contrat	Au titre de (étudiant...)

Fait à :

Le :

Signature du (de la) candidat(e)